

Synthèse des échanges

Amélioration du bien-être des élèves

Questionnements	Bien-être et pratiques pédagogiques	Climat scolaire – justice scolaire	Égalité filles-garçons, lutte contre toutes les formes de discriminations et lutte contre le harcèlement
<p>1/ A quoi veut-on arriver ? Quelles orientations générales pourrait-on proposer ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Changement de pratiques pédagogiques mais complexes notamment pour les classes « à examen ». • Donner confiance aux élèves envers les adultes. • Enseignement explicite des compétences psycho-sociales en classe et leur prise de conscience (softkills) pour éviter la connotation négative de la notion de bien-être et faire en sorte que ces compétences soient un outil de gestion de classe • Associer le bien être des élèves avec le bien être des enseignants et développer une culture des compétences psycho-sociales partagée au sein de toute la communauté éducative. • Privilégier la prévention plutôt que le traitement • Avoir des objectifs opérationnels et stratégiques concrets : les compétences psycho-sociales au cœur des apprentissages et du climat scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le sentiment de justice scolaire • Mieux appréhender la réalité du climat scolaire • Concilier les attentes des uns et des autres (élèves, parents, personnels) • Développer la confiance envers les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif : une École qui prend à bras le corps les problèmes de discrimination, d'inégalités et de harcèlement. • Orientations générales : formation initiale et continue de tous les acteurs sur ces thématiques. Sensibilisation des personnels, des élèves et des parents sur les thématiques. • Utiliser et renforcer les outils déjà mis en place (pHARe, label égalité, FIL...).

Questionnements	Bien-être et pratiques pédagogiques	Climat scolaire – justice scolaire	Égalité filles-garçons, lutte contre toutes les formes de discriminations et lutte contre le harcèlement
<p>2/ Comment veut-on opérer ? Que doit-on faire ? Avec quels leviers d’actions ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et favoriser l’essaimage des pratiques. • Prévoir une formation de tous les cadres de l’académie et partager une culture scientifique sur les compétences psycho-sociales pour apporter des preuves aux collègues • Adapter les conditions de travail (pour favoriser le travail en groupe par exemple) : organisation de la classe et des lieux de vie, aménagement des espaces et des locaux • Mettre en place d’un groupe de travail académique « compétences psycho-sociales » pour prévoir une feuille de route et organiser des formations • Mettre en place une heure de concertation « compétences psycho-sociales » par établissement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la compréhension des règles et des procédures : procédure disciplinaire – courrier explicatif à destination des familles (académie) – règlement intérieur (établissement) • Développer une culture partagée au sein de la communauté éducative (INSPE, formation T1/T2/T3, formation renforcée à destination des CPE et personnels de direction) • Développer une justice réparatrice : mesures de responsabilisation, recours au sursis y compris partiel • Développer le recours aux enquêtes de climat scolaire • Développer les espaces et les temps d’échange et de réflexion entre les membres de la communauté scolaire • Valoriser l’engagement des élèves et accepter que les élèves soient réellement acteurs et à l’initiative des actions même si elles restent modestes • Créer des parcours d’engagement et des liaisons CVC/CVL 	<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire la prévention du harcèlement et des discriminations et la garantie de l’égalité filles-garçons comme une des priorités de l’académie, de chaque établissement et de chaque école du territoire. • Inclure la question de l’égalité et des discriminations dans les formations des personnels de direction. Souligner l’importance d’inclure ces thématiques dans le règlement intérieur, le projet établissement et le CESCE. Instaurer des temps d’échange en établissement pour favoriser un vrai travail d’équipe sur ces questions. Rendre les équipes ressources PHARe et les référents égalité plus identifiables en établissement. • Systématiser les remontées de faits établissement pour les questions de discriminations (insultes et agressions racistes, homophobes, sexistes, validistes...) et de harcèlement afin de nous doter d’indicateurs fiables. Rappeler que tout fait menant à un conseil de discipline doit également faire l’objet d’un fait établissement.

<p>2/ Comment veut-on opérer ? Que doit-on faire ? Avec quels leviers d'actions ? (SUITE)</p>			<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les relations inter-degrés (notamment CM2-6^{ème}) avec une entrée de travail commune sur les thématiques de harcèlement et de discrimination. Expérimenter une labellisation filles-garçons dans le 1^{er} degré (qui serait académique et non nationale), en commençant par les écoles de secteur des collèges déjà labellisés. • Sensibiliser les parents à ces questions avec des cafés parents, en intégrant la mallette des parents, notamment à des moment-clefs (réunion parents-professeurs d'entrée en 6^{ème}). • Encourager la formation continue sur ces questions, via des FIL (mettre en place une équipe de formateurs égalité) et le PAF notamment. • Développer nos partenariats avec les collectivités territoriales afin d'avoir un discours commun, par exemple avec le périscolaire, sur ces questions.
---	--	--	--

Questionnements	Bien-être et pratiques pédagogiques	Climat scolaire – justice scolaire	Égalité filles-garçons, lutte contre toutes les formes de discriminations et lutte contre le harcèlement
<p>3/ Dans quel état d'esprit ? Selon quelles valeurs ? Avec quelle modalité de pilotage ? Avec quelles initiatives ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les « compétences psycho-sociales » sont en lien direct avec l'empathie. • L'appui politique est indispensable pour porter ces valeurs concernant les « compétences psycho-sociales » et leur acculturation. • Faire une version académique du projet, une version réseau, puis une version pour les établissements ou les écoles pour ensuite diffuser dans la classe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur : L'égalité • Le pilotage peut passer par le Groupe académique de climat scolaire (GACS) • Modalités : formation initiale et continuée • Remarque : la problématique du temps de réflexion en établissement est à prendre en compte 	<p>Trois mots clefs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fraternité, au sein de la communauté éducative et au sein des élèves, en classe et en dehors. • Égalité, afin d'assurer le bien-être de tous les élèves sans distinction aucune (de genre, d'orientation sexuelle, d'origine...) • Engagement, afin de valoriser les initiatives des personnels et des élèves contre les discriminations et le harcèlement en cohérence avec les projets d'établissements et d'écoles. • Les questions de lutte pour l'égalité et contre les discriminations et le harcèlement doivent intégrer l'ADN de tous les établissements et toutes les écoles de l'académie.